

BIS REPETITA !

Après le printemps, l'automne...

Face à la situation complexe et exceptionnelle que nous retraversons, le conseil d'administration, réuni mercredi soir en urgence, a pris les décisions suivantes :

1. Les cours individuels

Ils se dérouleront à distance, dans un premier temps aux mêmes jours et aux mêmes horaires que d'habitude.

La relation avec le professeur se fera à minima dans les mêmes conditions qu'au printemps dernier. Les professeurs prendront contact avec vous pour la mise en place du dispositif et son évolution.

En cas d'indisponibilité liée au confinement, de problème technique de connexion ou de questionnements particuliers, faites en part rapidement à votre professeur ou à la direction – contact@centre-musical-artistique.org

2. Les ateliers collectifs musiques (FM, solfège, clavier, djembés...), les ateliers collectifs théâtre, et les répétitions des ensembles musicaux.

Vos professeurs détermineront les conditions d'un **maintien à distance ou d'un report éventuel**. Si cela est impossible, les cotisations liées aux ateliers collectifs et aux ensembles (hors forfait) seront remboursées au prorata des **cours annulés**.

Le conseil d'administration, l'équipe administrative et les professeurs **communiqueront régulièrement avec vous via cette lettre d'information numérique et la plate-forme Cassis musique**. Pensez à rentrer les adresses mails respectives dans votre messagerie. Comme il s'agit d'envois groupés, ces courriels se retrouvent souvent dans les SPAM ou sont même quelquefois directement supprimés.

Pensez également à consulter régulièrement « votre portée », en vous connectant à Cassis Musique avec votre identifiant et votre mot de passe.

En espérant que cette période se passera du mieux possible pour chacune et chacun.

Christiane Clément, Présidente